

Vieux papiers

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Est-ce qu'on ne pourrait point les placer ? dit Jean-Baptiste.

— Les placer, chez qui ? demanda la femme, méfiante.

— Chez un notaire, par exemple.

— Pour qu'il lève le pied et qu'il file à l'étranger avec ton argent.

— C'est vrai que maître Rouillon, notaire au Val-d'Ajol, est parti pour la Suisse en emportant toutes les économies des gens du pays ; tu as raison, pas de notaire.

— Y ne faut confier son argent à personne, dit la paysanne.

— On pourrait acheter des papiers, des actions, comme les gens de la ville appellent cela ; cela rapporte gros à ce que j'ai entendu dire à la foire.

— Changer notre argent contre du papier, jamais ! s'écria la femme de Jean-Baptiste avec indignation. Tout ça c'est des filouteries, des menées ; les gens de la ville prennent les paysans pour des imbéciles ; y faut cacher l'argent dans un endroit où personne ne puisse le trouver.

— Voilà le difficile.

— Sous le lit, dans la paille.

— Essayons, dit Jean-Baptiste.

Il roula les pièces d'or dans de vieux chiffons et sa femme ayant décousu la paille, il les enfouit dans la paille.

Jean-Baptiste se rassit.

— Ce n'est point une bonne cachette, reprit-il après un instant. On peut nous voler quand nous ne sommes pas à la maison ; si le feu prenait, notre argent serait perdu.

Cette raison convainquit la paysanne.

— Où les mettre, où les mettre ? dit-elle angoissée.

— Ecoute, femme, j'ai une idée, dit Jean-Baptiste ; dans le verger appartenant à la maison, il y a un gros pommier dans lequel se trouve un trou si profond qu'on y enfonce le bras ; il faut cacher l'argent dans ce trou, personne ne pourra le découvrir et l'arbre ne brûlera point.

La paysanne approuva.

Séance tenante, Jean-Baptiste, accompagné de sa femme, alla enfouir son trésor dans le trou du pommier, puis il recouvrit le tout avec de la mousse.

Tous les jours, sans avoir l'air de rien, Jean-Baptiste tournait autour de l'arbre et lorgnait la cachette.

Il se dissimulait à cause de son voisin, Prosper Lurot, un paysan madré, qui espionnait constamment ses voisins.

Un soir, Jean-Baptiste s'aperçut que la mousse qui fermait le trou du pommier avait été remuée, il la retira : quelle ne fut pas sa surprise ! les cinq cents francs n'y étaient plus !

Peindre son désespoir est impossible. Pendant toute la nuit, il se désola avec sa femme.

— Ce ne peut être que Prosper Lurot, dit-il ; il n'y a que lui qui ait pu découvrir la cachette.

— Il ne s'agit point de se lamenter, dit la femme, il faut les reprendre.

— Comment ? demanda Jean-Baptiste ; si je l'accuse, il dira que ce n'est pas lui.

Tout à coup, il se frappa le front.

— J'ai une idée ! s'écria-t-il ; laisse-moi faire, dit-il à sa femme, le voisin rendra l'argent ou j'y perdrai ma peau.

Le dimanche suivant, Jean-Baptiste se rendit au Val-d'Ajol, à l'auberge du *Cheval Blanc*, il savait y trouver Prosper Lurot ; en effet, ce dernier, attablé devant une bouteille de bière, jouait aux cartes.

Jean-Baptiste s'assit à côté de lui et demanda à être de la partie ; tout en jouant, il versait constamment à boire à son voisin.

Il le laissait gagner afin de le mettre en belle humeur. Après la bière, il offrit des liqueurs ; à sept heures Prosper était gris.

— Allons dîner, dit-il à Jean-Baptiste, en se levant avec peine.

— Allons, dit Jean-Baptiste, je pars avec vous ; j'ai quelque chose à vous dire.

— A moué ? dit le paysan devenu méfiant.

— Nous causerons en route.

Quand ils furent dans la forêt.

— J'ai un service à vous demander, reprit Jean-Baptiste.

— Un service à moué ? Tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne me demandes point d'argent, dit Prosper en riant d'un gros rire, car je n'en ai point.

— Y ne s'agit point d'argent ; c'est un conseil que je veux vous demander.

— Un conseil, tant que tu voudras, dit Prosper qui titubait.

— Il y a longtemps, voisin, que j'ai remarqué que vous étiez un homme de bon sens, un homme de bon conseil.

— Des conseils, j'en donne tant qu'on veut, ajouta Prosper.

— C'est un secret que je veux vous confier ; promettez-moi que cela restera entre nous.

— Je te le promets.

— J'ai mille francs d'économies, je voudrais les placer en lieu sûr ; c'est pour cela que je veux vous consulter.

— Cela, c'est sérieux, je t'écoute.

— J'avais déjà cinq cents francs que j'ai cachés dans un arbre où personne ne pourrait les trouver ; faut-il encore y déposer les mille francs ? Je suis indécis, donnez-moi votre avis ?

— T'as bien fait de me consulter, fiston, dit Prosper, t'as une bonne idée ; cache ton argent dans l'arbre, ça ne craint rien.

— Vous croyez ?

— Je ferais comme toi si j'avais des économies, malheureusement je n'en ai point.

— Vous me décidez : je mettrai les mille francs avec les autres ; gardez-moi le secret.

— Tranquillise-toi.

Jean-Baptiste quitta son voisin au seuil de sa demeure et entra chez lui. Le lendemain, il courut à la cachette ; sa ruse avait réussi, les cinq cents francs étaient replacés.

Jean-Baptiste les retira prestement.

La nuit, lorsque son voisin vint fouiller dans le trou, pensant mettre la main sur les quinze cents francs, il ne trouva qu'un billet.

A la clarté de la lune, il lut :

« J'ons changé d'avis, la cachette n'est point sûre. »

EUGÈNE FOURRIER.

Vieux papiers.

Nos aïeux avaient assez coutume de noter les faits, grands et petits, qui se passaient autour d'eux. Dans nos campagnes, les paysans annotaient l'almanach, d'autres écrivaient leurs réflexions dans de petits cahiers ou dans leur livre de comptes, entre celui du cordonnier et le compte du domestique. Bon nombre de ces cahiers ont disparu, détruits par des mains ignorantes, par le feu ou la dent des souris. C'est vraiment regrettable, quelques-uns contenaient des récits intéressants d'histoire locale ou des données sur les fêtes de l'époque que nous serions heureux de posséder aujourd'hui.

En fouillant dans une longue caisse, reléguée depuis nombre d'années au galetas, nous avons fait la trouvaille d'un de ces livres de comptes. Le titre, *Livre de Mémoire commencer le 20^{ème} Août 1826*, en grosse et ancienne écriture, nous a tenté. Après l'avoir examiné et lu, nous y avons glané les lignes suivantes, pensant qu'elles intéresseront les lecteurs du *Conteur*.

Nous en respectons fidèlement l'orthographe.

AUGUSTE CORTHÉSY.

J'ai engagé : Susette Rouillier de Champvent pour ma servante de campagne pour l'année 1830 et pour le salaire de vingt et un Ecus petit en argent, deux perd de soulié et un ressemelage, un en empaïne et l'autre en peaux de vau, une chemise de moitié toile, un tablez en étoupe et vingt batz que je lui ai donné comptent pour ses arres. Ainsi fait et convenu dans ma Maison le 8^{ème} zbre 1829.

Ateste D. R.

L'an Mille huit cent trente et le quatrième jours du moi de février, une Chause assez remarquable dans nos Analles, le Lac de Neuchâtel est entièrement Gelé ce qui ne c'est pas vu depuis 1695, comme les Istoire nous le dise. Deux hommes de Concise, les bateliers Cousin et Favre, son parti de Concise armé de longues perches qu'il tenait transversalement et sont arrivés sans danger à Yvonnand, après cinq quart d'heure de marche. Après s'être reposé au Cabaret de Mordagne ou ses courageux Voyageurs ont résister aux nombreuses Libations que,

les abittants de Yvonnand leur offrait, comme marque d'estime. Ils se sont remis en route en rapportant à chacun un pendaux de poires ou il sont arrivés en trois quarts d'heure à Concise, sans autre crainte que d'avoir vu bien près une fente menasente qui laissait déjà paraître l'eau, captive sous sa dangereuse enveloppe ou ils était.

Ateste DAVID REBAUD
ce 4^{ème} février 1830.

L'an mille huit cent trente et le cinquième jour du moi de février Henri Rebeaud et Louis Cuagnier d'Yvonnand ont aussi traverser le Lac sur la Glasse en demi heure de tems. Elant arriver à Concise, dans lequel il se trouvère un peut proche de la nuit et une petite neige qui paraissait avoir ralenti la Glasse, nosère repassé, préférant donner le tour.

Ce 5^{ème} février.

Les « bonnes. »

« Hé !... monsieur Monnet !... bonjour !... Avez-vous un moment ? »

— Ah ! c'est vous, mon cher ; comment va ?

— Ça va bien, je vous remercie... Dites donc, une « bonne » pour le *Conteur* !

— Vous êtes bien aimable. Voyons ?...

— J'étais, l'autre jour, à X..., etc.

La « bonne » s'achève presque toujours par un bruyant éclat de rire, qui, bien souvent, vous éclabousse plus qu'il ne vous entraîne.

On sourit à la bonne intention.

« Hein !... qu'en dites-vous ?... Elle est jolie, celle-là ! exclame le narrateur, tout fier de son succès. Vous la mettez samedi et vous me donnerez un ou deux exemplaires.

— Excellente ! Excellente ! Elle paraîtra dans un des prochains numéros.

— Vous savez, j'en ai souvent de celles-là ; je les garde pour le *Conteur*. Mais vous ne les mettez pas toujours.

— Hélas, que voulez-vous, n'est-ce pas...

— Oui... oui... on se comprend... Enfin, quoi, je vous les garde...

— Je me recommande ; merci d'avance. Au revoir, mon cher.

Nous en avons maintes fois fait la remarque.

Quand la « bonne » finit par un gros éclat de rire de celui qui la dit, souvent, elle ne vaut pas grand'chose ; s'il rit d'avance, soyez-en sûr, la « bonne » ne vaut jamais rien. Un discret sourire du narrateur est toujours de bon augure.

Ah ! si les « bonnes » étaient toutes vraiment bonnes, ce serait pur plaisir de faire le *Conteur*, et les ciseaux se rouilleraient dans leur étui. Mais il n'en est malheureusement point ainsi. Si la récolte est abondante, grand est le déchet. A ne garder que les meilleures et les moins mauvaises, on ne se trouve pas très riche.

En voici quelques-unes, au hasard.

La jeunesse du village était en fête. Les journaux annonçaient : « *Dimanche, Bal à l'auberge de... Excellente musique. Bonne réception aux amateurs !* »

Alléchés par cette annonce, deux amis, deux jeunes gens d'une localité voisine, se rendent à l'invitation.

La salle de bal est grande, décorée de drapaux et de guirlandes de fleurs. La musique ne va pas trop mal et, ce qui est mieux encore, les demoiselles sont charmantes, dans leurs toilettes d'indienne et de mousseline.

Les deux amis s'avancent : « Mademoiselle, voulez-vous m'accorder cette danse ? »

La demoiselle, intimidée et rougissante :

— Oh ! monsieur, je voudrais bien, mais j'attends mon danseur. Il va bien sûr revenir ; alors, vous comprenez, il serait fâché.

— Eh bien, mademoiselle, quelques tours seulement, en l'attendant.

Ils s'élancent.